

Tokyo, le 13 avril 2023

Compte rendu provisoire du conseil d'école extraordinaire du 13 avril 2023

Suite à la demande de certains membres, la participation à distance à ce conseil a été rendue possible, un lien vidéo a été envoyé.

Présents :

Parents : Séverin Ferrand, Célia Hughes, Agnes Surry, Samia Jamai, Virginie Cammas, Maxence Barbier, Jessica Cosmao, Amélie Champel

Enseignants : Frédérique Cazerres, Marion Dohen, Günçe Gür, Monica Om, Gregory Gerville, Benjamin Guilbert, Aude Dewavrin, Stéphanie Ducornez, Chloé Beaudet, Yuriko Iwaba

Invités : Excusés : M Vial, (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Campels (Proviseure), M Oulhen (DAF),

Election des secrétaires de séance :

Secrétaire : Benjamin Guilbert

Secrétaire Adjoint : Virginie Cammas

1. Calendrier scolaire 2023-2024

Le Directeur présente et soumet pour avis la version 1 proposée au conseil d'établissement du 16 février, sur la base des propositions du CVCL. Cette version a été invalidée par L'IEN pour 2 raisons : un nombre de jours travaillés inférieur à 180, et l'absence d'une 36ème semaine.

Les parents tiennent à garder le 08/01 férié, le 20/03 n'est pas nécessaire.

En ce qui concerne les 3 jours travaillés en juillet, les parents sont partagés. Ceux qui travaillent sont pour, car cela leur évite de chercher une solution de garde ou de payer le centre aéré. D'autres sont contre, en particulier ceux qui comptent inscrire leurs enfants au stage Meisho ou en école japonaise. Dans les deux cas, les parents s'interrogent sur l'efficacité pédagogique des trois jours en juillet (unanimité du conseil).

Une enseignante présente une 2ème proposition qui a été adoptée à l'unanimité par le conseil des maîtres réuni hier :

- la circulaire énonce des recommandations et non des obligations, le nombre de journées n'y est pas spécifié
- prérentrée le 31 août, 898 heures, 176 jours.
- La dérogation pour rentrer le 31 août a été acceptée cette année pour le LF de Kyoto.
Le LFI Tokyo a déjà effectué des prérentrées le 31 août en 2016, 2017, 2018, 2019 et 2021.
- 35 semaines + 1 jour, comme cette année
- toujours 6 jours fériés car pas de remarques de l'IEN à ce sujet. Le 22/02 sera bien travaillé
- le calendrier en France prévoit 177 jours pour 852 h, 35 semaines et 2 jours.
- après un jour de rentrée le vendredi le 01/09, pratique pour distribuer manuels et EDT, démarrer la 1ère période des lundi 04/09 serait beaucoup plus efficace pédagogiquement, pour tous les élèves, que de venir à l'école 1,2 ou 3 jours en juillet. Ces 3 jours ne seraient que de la garderie avec un très fort taux d'absentéisme

Les parents sont favorables au calendrier présenté par les enseignants.

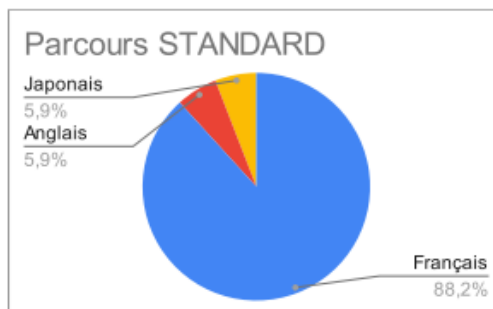
2. Parcours des langues

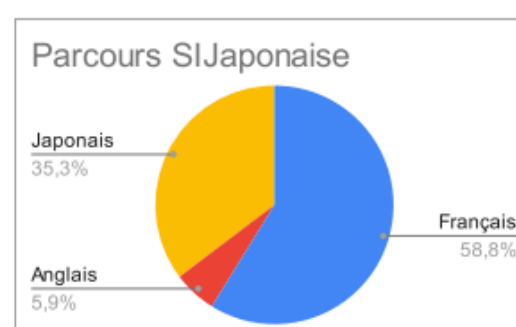
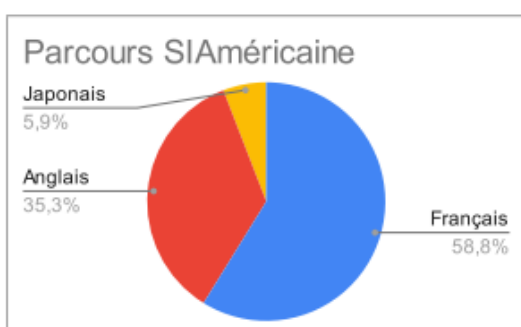
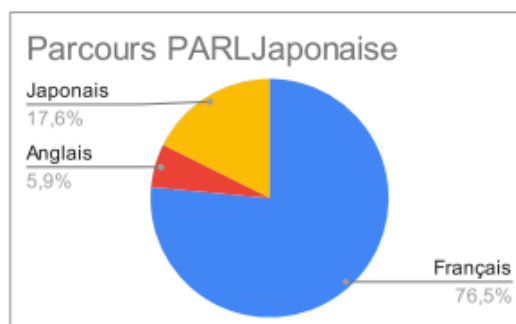
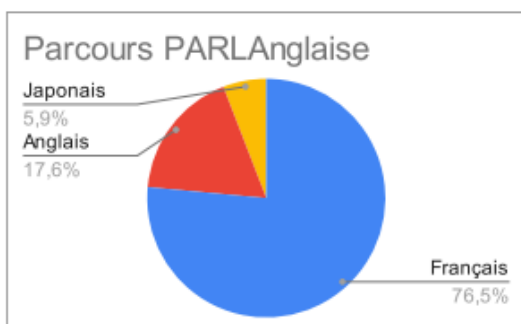
Le Directeur présente la partie primaire du parcours des langues prévu pour la rentrée 2023.

- Sections Internationales Américaine et Japonaise : CE1 à CM2 9h/semaine en langue majeure
- Parcours Renforcés en langue anglaise et en langue japonaise : MS à CM2 4h30/semaine en langue majeure

5 parcours au total du CE1 au CM2, 3 au CP, 2 en MS/GS :

	STD	PARLA	PARLJ	SIA	SIJ
Français	88%	76%	76%	59%	59%
Anglais	6%	18%	6%	35%	6%
Japonais	6%	6%	17,6%	6%	36%
	MS/GS				
	CP				
	CE1 à CM2				





Les enseignants ont déjà commencé à travailler sur la répartition des matières à aborder en Emile. Cela sera prochainement finalisé puis communiqué aux familles.

Une enseignante lit le contenu d'une intervention lors du dernier conseil d'école. Les enseignants demandent à ce que cette lettre soit rajoutée au CR du CE extraordinaire de ce jour

D'un point de vue pédagogique les enseignants s'interrogent et regrettent la non priorité donnée au français dans ce dispositif même revu

Déjà l'expérience de cette année montre :

- *un emploi du temps de collégien inadapté au rythme et au travail dans le primaire.*
Le rythme induit par cet emploi du temps impacte les élèves en standard.
- *des élèves ne sont pas à leur place, le non-suivi des avis des enseignants interrogent : des élèves avec avis défavorable se retrouvent en SIJ et SIA en septembre 2023, des élèves en PARLE sont aussi en suivi FLSCO. Il se pose le problème des critères d'admission et de sortie de ces sections pour le bien de ces enfants qui se retrouvent en grandes difficultés, avec aucune langue stable.*
Ce dispositif expérimental mis en place à la sortie de la pandémie qui a exacerbé des problèmes de langue des élèves à tous les niveaux interroge d'un point de vue pédagogique. La priorité n'est pas clairement donnée au français.
Nous vous invitons à consulter la conférence sur le bilinguisme par MMES Cren et de Laubier.

Au-delà des compétences scolaires, ces sections demandent de l'organisation et de l'efficacité. le suivi de ces filières n'autorise pratiquement pas de souplesse pour la reprise.

- *Vu la complexité du système, on déplore l'absence de coordinateur qui s'assure de la cohérence et de la pertinence des contenus en accord avec les préconisations Eduscol.*

- Notre public est sous exposé au français à l'extérieur de l'école, et l'offre actuelle ne permet pas de rééquilibrer ce déficit de langue. Il l'accentue.
- La question se pose du côté de l'apprentissage du Japonais et de l'Anglais.
- le public PARLE japonais constitué très majoritairement d'élèves japonophones . Quel est l'intérêt pour ces élèves de faire du sport ou de l'art en japonais ? Il faut se questionner sur les contenus.
- Le nombre de groupes de langue a explosé.
- Les effectifs de ces groupes sont disparates.

Suite à ce constat:

- Des enseignants ont proposé un retour au système antérieur en gardant la SIA et le fonctionnement EMILE couplé au système de parcours progressifs P1/P2/P3/P4 (4 x 45 minutes) qui répondait très bien aux besoins des japonophones pour le japonais ou anglophone pour l'anglais tout en respectant les programmes de l'éducation nationale) dont les contenus avaient été élaborés par une coordinatrice en appui des programmes et des compétences.
Cela est possible car la mise en place des groupe PARLE est une préconisation de l'AEFE et non une obligation.

S'ensuit un débat sur le dispositif PARLE et unanimité des enseignants sur le fait que ce dispositif est un casse-tête en termes organisationnels, et une perte de temps de français pouvant donner lieu à un manque de maîtrise de certaines compétences.

Les parents n'ont pas de retours négatifs sur le dispositif Parle, de la part des enfants ou des familles.

Ils proposent de créer des classes mixtes STD/PAR ou STD/SI, pour ainsi résoudre en partie le problème des emplois du temps (2 au lieu de 3 groupes dans une même classe).

Un enseignant signale que c'est la voie vers l'élitisme : un non mélange des classes qui ne favorise pas les échanges entre enfants.

Avec ce système, se pose la question du nouvel arrivant ? Si l'accès au PARLE ou SI lui est fermé au début, comment le mettre dans la bonne classe ?

Cela bloquerait les passages en cours d'année d'un parcours à un autre. Il y en a eu cette année dès la 3ème semaine de septembre et jusqu'à ce dernier trimestre, notamment pour des situations où des élèves étaient inscrits en SI/Parle et bénéficiaient en même temps d'un suivi FLSco. .

Les parents demandent quand même à l'équipe enseignante de ne pas fermer cette éventualité et d'y réfléchir. Ils pensent que la révision et la clarification des critères d'admission en PARLE/SI devrait permettre d'éviter les erreurs d'affectation à l'avenir, et insistent sur le fait que les parents ont pour rôle de faire connaître leur vœu d'option, mais que ce sont au final les enseignants qui doivent prendre la décision.

Le Directeur présente les critères de recrutement tels qu'ils apparaîtront sur le site :

LE RECRUTEMENT DES ÉLÈVES en SI

Les sections internationales permettent aux élèves de recevoir un enseignement renforcé dans une autre langue que le français, dont ils ont déjà une bonne connaissance et une bonne maîtrise, à la fois orale et écrite. Outre la langue française, ces élèves doivent posséder cette 2ème langue de travail.

LE RECRUTEMENT DES ÉLÈVES en PARLA (parcours renforcé en langue anglaise) et **PARLJ** (parcours renforcé en langue japonaise)

Ces parcours permettent aux élèves, ayant une bonne connaissance et une bonne maîtrise, orale et écrite, de la langue française, de recevoir un enseignement renforcé dans une langue étrangère.

Les **CRITÈRES** étudiés par l'équipe pédagogique sont :

	SIA et SIJ	PARLA et PARLJ
<i>les compétences en français (compréhension/expression)</i>	✓	✓
<i>les compétences en anglais ou japonais (compréhension / expression)</i>	✓	
<i>la capacité de l'élève à suivre un rythme scolaire soutenu</i>	✓	✓
<i>le projet familial (qui devra être explicité dans une lettre de motivation pour les nouveaux élèves).</i>	✓	✓

Pour ces élèves nouveaux arrivants et précédemment scolarisés dans un système non francophone ou ne dépendant pas de l'éducation nationale française, nous privilégierons - sauf cas exceptionnel -, une scolarisation en section standard.

Les nouveaux élèves déjà inscrits en sections internationales dans des établissements homologués bénéficient d'une priorité pour intégrer ces sections.

S'il y a plus d'enfants aptes que de places disponibles, l'équipe enseignante de chaque niveau définit les élèves les plus à même de s'inscrire dans ces dispositifs.

Une fois admis, l'élève a vocation à poursuivre sa scolarité dans ce dispositif SI ou Parle. Le conseil de cycle peut cependant proposer à certains élèves, après échanges avec la famille, de quitter ce dispositif en raison de difficultés trop importantes. En dernier lieu, le conseil de cycle se réserve le droit d'une réorientation en dispositif Parle ou standard si l'élève a des difficultés dans l'acquisition des compétences du socle. Cette décision ne pourra faire l'objet d'aucun appel de la part des familles.

Les parents soumettent le souhait de faire 2 groupes de CP PARLA de niveaux différents : 1 groupe pour les élèves les plus anglophones, et 1 groupe pour les plus débutants. Le Directeur répond qu'il sera en effet possible de faire 2 groupes de niveau.

Le nouveau système se base sur le retour à 2 * 45 minutes de cours de langue par semaine, contre 2 * 1h cette année. On récupère ainsi 30 minutes de cours de français par semaine.

Un parent fait remarquer que le nouveau système SI fera perdre 1h30 de cours de la langue majeure (9h par semaine au lieu des 10h30 actuelles). Y-aura-t-il une baisse de niveau ? Les parents sont très satisfaits du système SI actuel, mais inquiets à la vue du nombre d'heures qui diminue d'année en année (12h à l'époque du bilingue, 10h30 actuellement, 9h l'an prochain).

Le directeur confirme que le nombre d'heures restera de 9h à l'avenir, et que le seul changement envisageable sera l'éventuelle mise en place d'un CP SI. L'équipe enseignante travaille sur une clarification du contenu et une définition claire des attendus à partir notamment des attendus de 6ème (de fin de cycle/niveau)

Quid des EDT ?

L'équipe enseignante est en train de travailler sur la confection d'un EDT et un contenu (matières) pouvant satisfaire les attentes.

Pour les SI, l'EDT contiendra sans doute 2 journées de cours en langue majeure (anglais ou japonais) dont la première ou la dernière heure de la journée serait une heure de cours de français en classe entière.

Par exemple :

CM1 SIA : cours en anglais les lundis et jeudis de 8h30 à 14h30, avec ces jours-là, cours en français de 14h30 à 15h30 (45min de cours, 15min de récré)

CM2 SIA : cours en anglais les mardis et vendredis de 9h30 à 15h30, avec ces jours-là, cours en français de 8h30 à 9h30 (45min de cours, 15min de récré)

Les parents rappellent que le poids du cartable est un facteur à ne pas négliger.

Le Directeur précise que pour le cycle 3, le programme d'histoire traité cette année en langue de section sera enseigné en français à la rentrée 2023-2024.

Les parents mentionnent que le système EPS "en barrette" du CM2 (2019-2020) avait été apprécié : il permettait de faire tourner les élèves sur des ateliers sportifs différents, avec un enseignant différent, dont ceux de langues. Une des enseignantes qui avait travaillé dans ce dispositif répond qu'il n'est plus possible actuellement en raison de problèmes de disponibilité des infrastructures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h07 (1h07 de débat)

Le directeur remercie tous les participants.